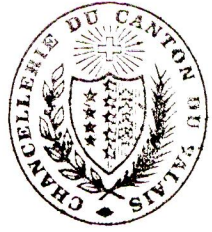


ZONES RÉSERVÉES CANTONALES

PLAN
Version du 25 septembre 2025
Echelle 1:5 000

Honologué par le Conseil d'Etat
En séance du 14 JAN. 2026

L'atteste:
La Chancellerie d'Etat



AZUR Roux & Rudaz sàrl | rue du Socx 18B | 1950 Sion
+41 27 323 02 06 | info@azur-sarl.ch | www.azur-sarl.ch

- Légende
- Zone réservée cantonale
- Zones réservées cantonales
- Affectation des zones en vigueur
- Zone du centre des villages
 - Zone du hameau de Baule
 - Zone d'extension de village
 - Zone d'extension de village à aménager
 - Zone d'habitation : faible densité 1
 - Zone d'habitation : faible densité 1 à aménager
 - Zone d'habitation : faible densité 2
 - Zone d'habitation : moyenne densité
 - Zone d'habitation : moyenne densité à aménager
 - Zone mixte : artisanale / habitation
 - Zone mixte : habitation / commerce / service
 - Zone mixte : touristique résidentielle / commerciale
 - Zone mixte : touristique résidentielle / commerciale à aménager
 - Zone mixte à aménager L'Evouette
 - Zone artisanale
 - Zone de constructions et d'installations publiques

